

# BUDGET EN UN COUP D'OEIL

Budget  
2011-2012

TOURNÉS VERS L'AVENIR!

MAINTENIR LE CAP  
SUR L'ÉQUILIBRE  
BUDGÉTAIRE ET  
LA RÉDUCTION  
DE LA DETTE

SOUTENIR  
LES FAMILLES ET  
LES AÎNÉS

SAISIR  
LES OCCASIONS

RENFORCER  
LE SYSTÈME  
DE REVENU  
DE RETRAITE

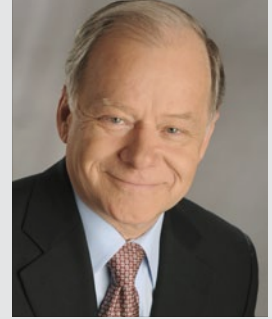
METTRE EN VALEUR  
NOTRE TERRITOIRE  
ET NOS RESSOURCES  
NATURELLES

DONNER À NOS  
JEUNES UNE  
MEILLEURE  
OUVERTURE SUR  
LE MONDE

PROMOUVOIR  
L'ÉQUITÉ

INVESTIR DANS  
LE POTENTIEL  
DES QUÉBÉCOIS

## LE QUÉBEC TOURNÉ VERS L'AVENIR



Nous avons l'importante responsabilité d'agir pour assurer la prospérité de tous les Québécois. Cette prospérité nous permet d'offrir des services de qualité aux citoyens du Québec et de protéger les plus vulnérables.

Pour continuer d'être maîtres de nos choix, nous maintenons le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Nous le faisons de façon graduelle et équilibrée et nous contrôlons notre dette.

Maintenant bien engagés sur cette voie, nous nous tournons vers l'avenir avec confiance.

Dans ce budget, nous investissons dans le potentiel des Québécois. Nous appuyons davantage les familles et les aînés; nous améliorons notre système de retraite; nous encourageons nos entrepreneurs et nos artistes.

Nous mettons en valeur notre territoire et nos ressources naturelles, dans le respect des communautés et de l'environnement.

Nous saisissons les occasions en accompagnant nos entreprises vers de nouveaux marchés et en prenant le virage numérique.

Nous donnons aux universités les moyens de l'excellence en établissant un financement structuré et prévisible pour les six prochaines années, auquel chacun contribuera sa juste part.

Le Québec est riche de ses gens et de leurs talents, de son territoire et de ses ressources. Cette immense richesse doit être valorisée pour notre plus grand bénéfice à tous.

Le Québec a tout pour réussir.

Le ministre des Finances,

RAYMOND BACHAND  
Québec, mars 2011

# MAINTENIR LE CAP SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE

## L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

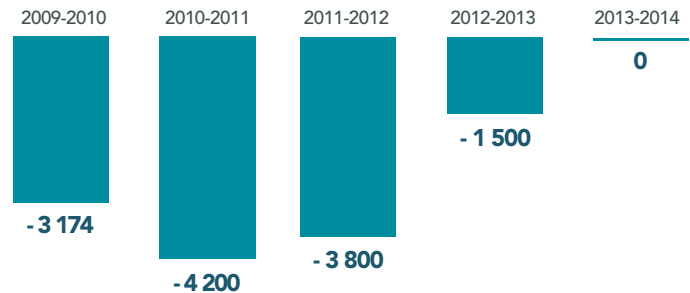
Les déficits sont plus faibles que prévu : 1,1 milliard de dollars de moins en 2009-2010 et 300 millions de dollars de moins en 2010-2011.

Nous éliminerons le déficit en 2013-2014 grâce aux mesures du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, principalement à l'égard du contrôle des dépenses.

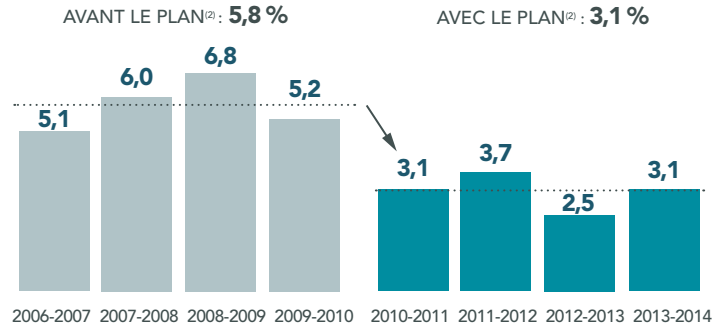
Le gouvernement ralentira la croissance de ses dépenses de programmes. Elle passera de 5,8 % en moyenne de 2006 à 2010 à 3,1 % en moyenne de 2010 à 2014.

**CETTE RÉDUCTION DES DÉPENSES EST LE FRUIT DE LA DISCIPLINE DE TOUT L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL.**

SOLDE BUDGÉTAIRE RESPECTANT LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (en millions de dollars)



ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES<sup>(1)</sup> (en pourcentage)



(1) Selon la présentation du budget 2010-2011.  
 (2) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

## LA RÉDUCTION DE LA DETTE

Afin de réduire la dette en pourcentage du PIB, le budget prévoit deux nouvelles mesures :

- Versement au Fonds des générations, à compter de 2014-2015, de 25 % des redevances minières, pétrolières et gazières, au-delà de 200 millions de dollars par année.
- Diminution graduelle des investissements en infrastructures à un rythme de croisière qui assure le maintien de leur qualité.

# SOUTENIR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

## APPUYER LES FAMILLES

Les familles sont une priorité. En 2010, elles ont reçu un soutien de 6,7 milliards de dollars, principalement par l'intermédiaire du soutien financier aux parents, de l'accès aux services de garde et du Régime québécois d'assurance parentale. Nous allons plus loin.

- Création de **15 000 nouvelles places de garde** à contribution réduite de 2012-2013 à 2015-2016.
  - Cela portera à 235 000 le nombre total de places disponibles.
- Ajout de 4,5 millions de dollars sur trois ans pour les **organismes communautaires Famille** et les **haltes-garderies communautaires**.



## BONIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Investissements supplémentaires de 140 millions de dollars pour la construction de 2 000 nouveaux logements sociaux et communautaires. Cela portera à **32 000 le nombre de logements sociaux, communautaires et abordables construits depuis 2003.**

## AMÉLIORER LE PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT

LE PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT AIDE LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU À PAYER LEUR LOYER.

- L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ À CE PROGRAMME PASSERA PROGRESSIVEMENT DE 55 À 50 ANS POUR LES PERSONNES SEULES ET LES COUPLES SANS ENFANTS. IL AIDERA AINSI ENVIRON 17 000 MÉNAGES SUPPLÉMENTAIRES.



## VIEILLIR CHEZ SOI, VIEILLIR ACTIF

### VIEILLIR CHEZ SOI

---

Plus de 17 000 aidants naturels additionnels bénéficieront maintenant d'un crédit d'impôt reconnaissant leur contribution essentielle au bien-être des personnes auxquelles ils viennent en aide et qui ne peuvent vivre seules.

- Les aidants naturels qui cohabitent dans le logement du proche admissible pourront bénéficier du crédit d'impôt pour les aidants naturels.
- Le conjoint d'une personne âgée de 70 ans ou plus deviendra également admissible.

### VIEILLIR ACTIF

---

Des fonds supplémentaires sont accordés à différents programmes :

- le programme Municipalité amie des aînés;
- les carrefours d'information pour les aînés;
- les maisons des grands-parents.



#### AIDE À LA TRANSITION DES AÎNÉS EN CHSLD

POUR AIDER LES AÎNÉS QUI DOIVENT POUR DES RAISONS DE SANTÉ ÊTRE ADMIS EN CHSLD, LA DÉDUCTION POUR LA RÉSILIATION DE LEUR BAIL SERA DOUBLÉE ET POURRA ATTEINDRE 650 \$ PAR MOIS.

## MAINTENIR L'ACCÈS AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Une somme de 4 millions de dollars additionnels par année est octroyée pour les entreprises d'économie sociale du Québec, qui offrent à 50 000 Québécois des services d'aide domestique.

## ASSURER UN FINANCEMENT STABLE À LA SANTÉ

La santé demeure la priorité des citoyens. Grâce entre autres à la contribution santé, les sommes qui y sont consacrées pourront passer de 32 milliards de dollars à 41 milliards de dollars sur cinq ans, soit 5 % de plus chaque année.



## VIRAGE NUMÉRIQUE DU SECTEUR CULTUREL

LA CULTURE EST UN DOMAINE OÙ LA TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE DEVIENT DE PLUS EN PLUS INCONTOURNABLE. PRÈS DE 10 MILLIONS DE DOLLARS SERONT CONSACRÉS AU SOUTIEN À LA NUMÉRISATION DANS LE SECTEUR CULTUREL.

## DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER NOS MARCHÉS D'EXPORTATION

Le Québec doit saisir les occasions d'affaires qui se présentent sur les marchés mondiaux, notamment dans les pays émergents.

- Création d'Exportation Québec qui regroupera en un seul endroit l'offre de service pour soutenir les entreprises québécoises.
- Ouverture d'un nouveau bureau du Québec en Russie et expansion des représentations au Brésil, en Inde et en Chine.

# SAISIR LES OCCASIONS

## CÉLÉBRER LA CULTURE QUÉBÉCOISE

### FAIRE RAYONNER LA CULTURE QUÉBÉCOISE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

---

Le nouveau fonds Capital Culture Québec disposera de 100 millions de dollars pour soutenir les projets majeurs de nos entreprises culturelles à l'étranger.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec disposera de 3 millions de dollars additionnels pour promouvoir la diffusion hors Québec des œuvres dans le domaine des arts et des lettres.

## ENCOURAGER NOS ENTREPRISES

### APPUYER L'ENTREPRENEURIAT ET LA RELÈVE

---

Les entrepreneurs, qui démarrent une nouvelle entreprise ou qui prennent la relève d'une entreprise existante, ont d'importants besoins de capitaux qu'ils ont parfois de la difficulté à trouver.

- Un nouveau fonds, Capital Anges Québec, rendra disponibles 30 millions de dollars pour les nouvelles entreprises.
- Le fonds Relève Québec, doté de 50 millions de dollars, offrira des prêts à conditions avantageuses afin de financer une partie de la mise de fonds de la relève entrepreneuriale.

**LE GOUVERNEMENT  
DÉVOILERA  
PROCHAINEMENT  
SA STRATÉGIE DE  
L'ENTREPRENEURIAT.**

# RENFORCER LE SYSTÈME DE REVENU DE RETRAITE

## RÉPONDRE AUX ATTENTES DES QUÉBÉCOIS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Les Québécois d'aujourd'hui prennent leur retraite plus tôt et en profitent plus longtemps, entraînant une pression financière importante sur les régimes de retraite, dont le Régime de rentes du Québec. C'est notre grand régime collectif et universel, il faut assurer sa pérennité.

- Le taux de cotisation du Régime de rentes du Québec augmentera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, à raison de 0,15 % par année, pendant six ans.
  - Pour un employé touchant un revenu d'emploi de 40 000 \$ par année, cette hausse représentera une cotisation supplémentaire d'environ 0,50 \$ par semaine en 2012.
- Afin d'améliorer le financement du Régime de rentes du Québec et de favoriser les retraites plus tardives, les prestations qui seront demandées après l'âge de 65 ans seront bonifiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Inversement, celles qui seront demandées avant l'âge de 65 ans seront réduites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- Ces ajustements permettront en outre d'harmoniser le Régime de rentes du Québec avec le Régime de pensions du Canada.

## BÉNÉFICIER DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS

D'ici cinq ans, 740 000 postes devront être comblés au Québec. La majorité sera libérée par des Québécois qui partiront à la retraite.

Nous agissons dès maintenant afin d'inciter les travailleurs expérimentés à rester sur le marché du travail. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, pour les travailleurs de 65 ans ou plus, un crédit d'impôt sera mis en place graduellement afin de compenser l'impôt du Québec à payer sur le revenu de travail se situant entre 5 000 \$ et 15 000 \$. Ainsi, dès 2016 :

- cela représentera une baisse d'impôt pouvant atteindre 1 504 \$ par année;
- pour une personne gagnant 15 \$ l'heure, cela représentera un gain net de 2,25 \$ l'heure.

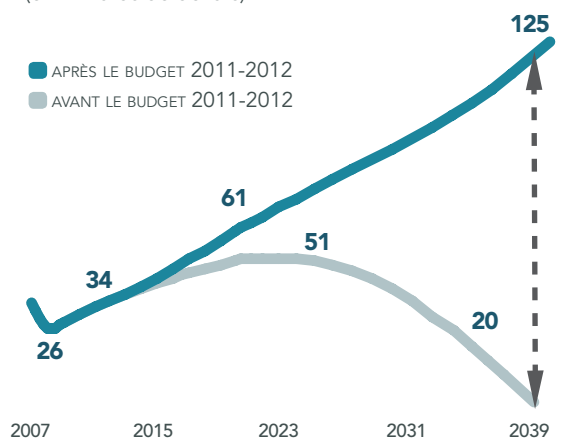
Plus de 100 000 travailleurs pourront en bénéficier.

## LE RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC, NOTRE GRAND RÉGIME DE RETRAITE COLLECTIF

IL FAUT ASSURER LA PÉRENNITÉ DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC AFIN QUE LES RETRAITÉS DE DEMAIN AIENT DES REVENUS SUFFISANTS.

IL FAUT AUGMENTER LE TAUX DE COTISATION DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC, SINON LA RÉSERVE DU RÉGIME SERA VIDE EN 2039.

IMPACT DES MESURES DU BUDGET 2011-2012 SUR LA RÉSERVE DU RRO (en milliards de dollars)



Source : Régie des rentes du Québec.

## UN RÉGIME DE RETRAITE POUR CHAQUE QUÉBÉCOIS : LES RÉGIMES VOLONTAIRES D'ÉPARGNE-RETRAITE

CHAQUE QUÉBÉCOIS AURA BIENTÔT ACCÈS À UN RÉGIME PRIVÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE, Y COMPRIS LES TRAVAILLEURS AUTONOMES.

- PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CE NOUVEL OUTIL D'ÉPARGNE :
  - OBLIGATION POUR LES EMPLOYEURS DE L'OFFRIR, SANS ÊTRE OBLIGÉ D'Y COTISER;
  - INSCRIPTION AUTOMATIQUE POUR LES EMPLOYÉS, AVEC L'OPTION DE S'EN RETIRER;
  - TRANSFÉRABLE LORS D'UN CHANGEMENT D'EMPLOI.

# METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE ET NOS RESSOURCES NATURELLES



## SOUTENIR LE SECTEUR FORESTIER ET FAVORISER L'UTILISATION DU BOIS DU QUÉBEC

- Le gouvernement continuera de soutenir les travaux sylvicoles et la production de plants.
- Un groupe de travail est créé pour encourager l'utilisation du bois dans la construction au Québec.

**L'AVENIR DU QUÉBEC DOIT SE CONSTRUIRE DE FAÇON DURABLE. NOUS EN FAISONS LE CHOIX EN ADOPTANT AUJOURD'HUI DES POLITIQUES QUI RESPECTENT LES GÉNÉRATIONS FUTURES.**

## ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE

La Route verte, un réseau de 4 700 km, a été reconnue comme l'une des dix meilleures routes cyclables au monde par la société National Geographic.

Nous allons poursuivre le déploiement de la Route verte en améliorant ses liens aux réseaux urbains, sa sécurité, son entretien ainsi que l'aspect pratique des voies cyclables.

## ACCÉLÉRER L'ARRIVÉE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le secteur des transports est responsable de 43 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec. Étant donné le prix concurrentiel de l'électricité, l'utilisation des véhicules électriques est une solution de choix pour réduire notre empreinte carbone.

Le crédit d'impôt pour véhicules écoénergétiques sera remplacé par un rabais à l'achat ou à la location. L'acquéreur d'un véhicule électrique ou électrique hybride rechargeable recevra jusqu'à 8 000 \$ en rabais.

Le programme prévoit également un rabais pour l'achat et l'installation de bornes de recharge à domicile.

**CES MESURES FONT  
PARTIE DU PLAN D'ACTION  
2011-2020 SUR LES  
VÉHICULES ÉLECTRIQUES.**

## RETOMBÉES MAJEURES DU NOUVEAU RÉGIME DE REDEVANCES MINIÈRES

- Grâce à son nouveau régime de droits miniers, le Québec percevra plus de 1,4 milliard de dollars de redevances sur les prochains cinq ans.
- En 2003, c'est au Québec qu'on imposait le moins les profits des sociétés minières au Canada.
- Au seul titre des redevances minières, le Québec exige maintenant des contributions de 28 % plus élevées que la moyenne du Canada.



## LE FINANCEMENT DU PLAN NORD

- Le Fonds du Plan Nord est créé afin d'assurer le financement de ce vaste projet. Il sera principalement alimenté par une partie des retombées fiscales des activités de développement sur le territoire du Plan Nord.
- Hydro-Québec investira dans des projets énergétiques, alors que le secteur privé investira principalement dans des projets miniers.
- Plusieurs partenaires seront appelés à investir dans ce projet de grande envergure.
  - Le gouvernement est prêt à prendre des participations dans des projets privés et porteurs pour un total de 500 millions de dollars sur cinq ans.
- Le Plan Nord respecte les concepts de développement durable et d'équité intergénérationnelle.
  - 50 % du territoire du Plan Nord est soustrait à l'activité industrielle.
  - Une part des revenus de redevances découlant des nouveaux projets miniers du Nord sera versée au Fonds des générations afin de réduire le poids de la dette.
- Le Plan Nord sera développé en harmonie avec les communautés autochtones et les collectivités locales.

## POUR UN DÉVELOPPEMENT ORDONNÉ ET RESPONSABLE DU GAZ DE SCHISTE

### EXPLOITER LE GAZ DE SCHISTE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Avant de profiter de nos ressources, nous devons améliorer nos connaissances.

- Un comité d'évaluation environnementale stratégique sera mis en place pour s'assurer que le développement se fasse selon les règles de l'art.

Un nouvel encadrement légal facilitera la conclusion d'ententes entre les entreprises gazières et les propriétaires de terrains.

Une compensation de 100 000 \$ par puits exploité sera versée sur dix ans aux municipalités.



LE PLAN NORD EST UN ÉLÉMENT PHARE DU PLAN POUR LE QUÉBEC. IL CONSTITUE LA SECONDE PHASE DE DÉVELOPPEMENT DU NORD QUÉBÉCOIS APRÈS LA BAIE-JAMES ET S'ÉCHELONNERA SUR UNE PÉRIODE DE 25 ANS. L'UN DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE VASTE PROJET EST DE DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE.

- LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT PERMETTRA DE FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES, ENTRAÎNANT UNE BAISSÉ DU COÛT DE LA VIE DANS LE NORD.
- IL CONTIENDRA ÉGALEMENT DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE LOGEMENT, DE FORMATION, DE SANTÉ ET PRÉVOIRA LA CRÉATION DE PARCS ET D'AIRES PROTÉGÉES.

**L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE SE FERA COMME IL LE FAUT OU ELLE NE SE FERA PAS.**

### SE PRÉPARER DÈS MAINTENANT

LORSQUE NOUS AURONS LA CERTITUDE QUE LE DÉVELOPPEMENT POURRA SE FAIRE DE FAÇON SÉCURITAIRE, NOUS SERONS EN BONNE POSITION POUR TIRER PROFIT DE CETTE RICHESSE.

- LE RÉGIME DE REDEVANCES POUR LE GAZ DE SCHISTE EST RÉVISÉ. IL S'INSPIRE DES MEILLEURES PRATIQUES, NOTAMMENT CELLES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.
- LE NIVEAU DE REDEVANCES PRENDRA EN COMPTE LE PRIX DU GAZ SUR LES MARCHÉS ET LA PRODUCTIVITÉ DES PUIITS.
- UNE PART DES REDEVANCES SERA VERSÉE AU FONDS DES GÉNÉRATIONS POUR RÉDUIRE LA DETTE.

# DONNER À NOS JEUNES UNE MEILLEURE OUVERTURE SUR LE MONDE



## ENCOURAGER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- **L'école 2.0 : la classe branchée** : les classes seront dotées de tableaux interactifs, de projecteurs multimédias et d'ordinateurs portables.
- **L'apprentissage intensif de l'anglais** : les élèves vivront la moitié de la 6<sup>e</sup> année en anglais.
- **La culture du sport à l'école secondaire** : le gouvernement soutiendra la mise en place d'équipes sportives dans les écoles secondaires publiques.

## POURSUIVRE LE VIRAGE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC

Le Québec consacrera 900 millions de dollars sur dix ans pour améliorer l'accès aux services Internet à haut débit pour chaque citoyen, communauté et entreprise, en complétant cette exceptionnelle infrastructure de transport et d'échanges du savoir et des services.

## MIEUX FINANCER NOS INFRASTRUCTURES SPORTIVES

LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES CONSACRERONT 100 MILLIONS DE DOLLARS AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES, TELLES QUE DES CENTRES SPORTIFS, DES TERRAINS DE SOCCER, DES PATINOIRES ET DES PISCINES.

# PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ

## LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE

La perception de tous les revenus de l'État est capitale pour rétablir l'équilibre budgétaire et veiller à ce que chacun paie sa juste part.

L'Agence du revenu du Québec, qui verra le jour le 1<sup>er</sup> avril prochain, bénéficiera de toute la souplesse de gestion nécessaire pour atteindre les objectifs ambitieux de récupération qui lui ont été fixés.

- L'Agence pourra embaucher plus de vérificateurs pour un meilleur contrôle fiscal.

L'Agence, avec d'autres intervenants, accentuera la lutte contre :

- la contrebande de tabac;
- le travail au noir dans les agences de placement de personnel.



## COMBATTRE LE TRAVAIL AU NOIR

Le gouvernement luttera également plus efficacement contre le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction par des actions ciblées :

- l'échange d'information et la concertation entre les partenaires directement impliqués dans cette lutte seront améliorés;
- les sanctions et les pénalités seront augmentées.

Depuis 2010, le gouvernement exige de ses fournisseurs une attestation confirmant que l'entreprise a produit ses déclarations fiscales et qu'elle n'a pas de comptes en souffrance.

- Cette exigence sera élargie, notamment, aux sous-traitants du secteur de la construction et aux contrats octroyés par les Sociétés d'État et les municipalités.

## AMÉLIORER LA PROTECTION DES ÉPARGNANTS

Au cours des dernières années, l'Autorité des marchés financiers a été très active dans sa lutte contre la fraude financière.

Nous lui donnerons encore plus de moyens pour accomplir sa mission.

# INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES QUÉBÉCOIS

## Budget 2011-2012



**D'ICI 2016-2017, LA HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ PORTERA CEUX-CI AU NIVEAU DE 1968, SI L'ON TIEN COMPTE DE L'INFLATION.**

**LA HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ FERA PASSER DE 12,7 % À 16,9 % LA CONTRIBUTION DES ÉTUDIANTS AU FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS. CELLE-CI ÉTAIT DE 26,4 % EN 1964-1965.**

## Donner à nos universités les moyens de l'excellence

Pour faire du Québec l'une des sociétés les plus instruites au monde, nous devons donner les moyens nécessaires à nos universités.

- Les universités pourront disposer de revenus additionnels qui atteindront 850 millions de dollars en 2016-2017 et d'un cadre financier stable et prévisible sur six ans.

La contribution sera répartie de façon équitable.

- Le gouvernement contribuera pour un peu plus de la moitié des revenus additionnels, soit 430 millions de dollars.
- Les particuliers et les entreprises seront appelés à accroître leurs dons aux universités.
- Les universités seront incitées à augmenter leurs revenus autonomes.
- Les étudiants acquitteront leur juste part du financement des universités à raison d'une hausse de 325 \$ par année des droits de scolarité pendant cinq ans, à compter de l'automne 2012.

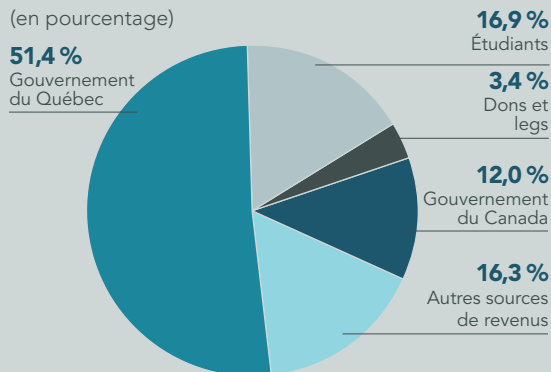
Par l'intermédiaire de l'aide financière aux études, le gouvernement maintiendra l'accessibilité aux études universitaires en retournant aux étudiants 35 % des revenus provenant de la hausse des droits de scolarité.

- Tous les étudiants boursiers bénéficiaires du Programme de prêts et bourses seront pleinement compensés pour la hausse des droits de scolarité et éviteront ainsi tout endettement additionnel.
- La contribution demandée aux parents ou au conjoint, prise en compte pour le calcul de l'aide financière aux études, sera réduite.

Les universités devront prendre des engagements de performance avec le gouvernement. Elles devront s'engager à ce que les ressources additionnelles soient utilisées pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche.

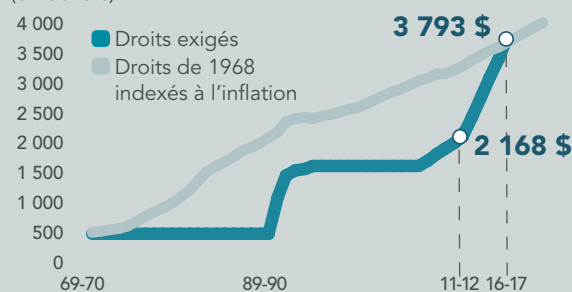
**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONSULTER LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES AU [WWW.FINANCES.GOUV.QC.CA](http://WWW.FINANCES.GOUV.QC.CA).**

## REVENUS GLOBAUX DES UNIVERSITÉS EN 2016-2017 (en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec, Budget 2011-2012 – Un plan de financement des universités équitable et équilibré : pour donner au Québec les moyens de ses ambitions, [Fascicule], mars 2011, p. 17.

## ÉVOLUTION DES DROITS DE SCOLARITÉ DE BASE DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES (en dollars)



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministère des Finances du Québec.

